



# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026



Crédit photo : Claude Dallaire

**Adoption : 15 décembre 2025**

**Avis public: 8 décembre 2025**



## ENSEMBLE VERS L'AVENIR

L'année 2025 a été marquée par des réflexions importantes, des défis imprévus et des projets porteurs pour notre communauté. Voici un aperçu des faits saillants :

### Nos décisions

Un projet de regroupement avec la Municipalité de Saint-Siméon était à l'étude en 2025. Après analyse et discussions, les élus ont choisi de conserver l'identité et le système de gouvernance actuel, afin de préserver la proximité avec les citoyens et la spécificité du territoire. Cette décision, parfois jugée discutable par certains, a néanmoins suscité un intérêt marqué pour la politique locale et la gestion municipale. Cet engouement s'est reflété lors des élections de novembre dernier, où plusieurs nouveaux candidats ont manifesté leur volonté de s'impliquer activement dans la vie démocratique de notre communauté.

### Nos infrastructures et nos actifs

L'hiver dernier a mis nos sentiers à rude épreuve. Pour assurer la sécurité des usagers, la municipalité a dû en fermer l'accès temporairement. Un investissement de plusieurs milliers de dollars a été réalisé pour remettre ces installations en état et maintenir la qualité de nos infrastructures.

En matière de traitement des eaux usées, la municipalité a poursuivi ses efforts pour respecter ses obligations. Ce projet s'est distingué par son ingéniosité et sa vision à long terme. Alors que le programme de financement visait uniquement les infrastructures d'égout, nous avons réussi à démontrer au ministère l'économie considérable de remplacer simultanément nos infrastructures d'eau potable, qui étaient désuètes. Grâce à la mobilisation du comité de coordination, le ministère des Transports a été inclus comme partenaire dans la réalisation des travaux – une victoire importante pour notre communauté. Ce n'est pas tout ! Dans un effort soutenu pour régler la problématique des infrastructures privées dans une partie du noyau villageois, la municipalité a obtenu l'acceptation ministérielle pour l'installation d'un réseau d'aqueduc le long de la route de la Grande-Alliance. De lourds problèmes de servitudes sont désormais derrière nous.

### Développement et avenir

Le développement domiciliaire, totalisant 78 000 \$ et financé avec l'aide du Fonds de vitalisation ruralité région de la MRC de Charlevoix-Est, avance à grands pas ! Les terrains visés seront mis en vente au printemps 2026. Pour mieux informer la population, une page web dédiée sera bientôt disponible sous le nom « **Les Terrains des possibles** », une image de marque qui reflète notre vision pour l'avenir.

### Urbanisme et collaboration régionale

Une entente de service très attendue a été conclue en 2025 avec la MRC de Charlevoix-Est pour le soutien en matière d'urbanisme. Cette collaboration permettra à la MRC d'offrir désormais ce service à certaines municipalités du territoire, dont la nôtre. Cette avancée marque un pas important vers une gestion plus efficace et harmonisée de l'aménagement du territoire.

### Rayonnement et histoire

Nous avons eu l'honneur d'accueillir plusieurs congressistes venus des quatre coins du monde dans le cadre du congrès annuel des Plus belles baies du monde, sous le thème La Grande-Alliance. La municipalité a saisi cette occasion pour rendre hommage au site historique de la Pointe-aux-Alouettes, où fut signé ce traité, et pour affirmer notre rôle dans l'histoire du Québec. Cet événement a également permis de mettre notre municipalité sous les projecteurs, nous distinguant par notre patrimoine et notre contribution unique à la richesse culturelle de la région.

---

### D'AUTRES RÉALISATIONS DE 2025

#### Administration :

- Poursuite de la mise en œuvre de la Loi 25, qui modernise les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (LQ 2021, c. 25). Ce projet vise à

répertorier, inventorier et sécuriser l'ensemble des données traitées et archivées par la municipalité.

L'investissement total est estimé à 5 000 \$ pour 2026, et la finalisation complète est prévue pour 2027.

- Le système de chauffage électrique a enfin été remplacé minimisant notre empreinte écologique de manière importante et réduisant considérablement les coûts. Un chauffage alternatif a également été installé dans les locaux de la FADOQ afin de satisfaire à une requête des membres. L'ensemble du projet s'élève à près de 35 000\$ financé par la phase 4 de la TECQ – Volet amélioration énergétique.
- Installation de nouvelles enseignes, un geste concret pour améliorer l'accueil et l'identité visuelle de nos bâtiments. Un projet de 23 500 \$, financé à 80 % par le Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie.

#### **Hygiène :**

- Près de 40 000 \$ ont été investis dans l'automatisation des postes de chloration. Ce projet, financé par la TECQ, comprend l'installation de deux analyseurs de chlore et d'une sonde de niveau automatique. Grâce à ces équipements, nous ne serons plus contraints d'effectuer les visites quotidiennes prévues par le *Règlement sur la qualité de l'eau potable Q-2, r. 40*, en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2, articles 45 et suivants)*, ce qui réduira considérablement les coûts de travail manuel sur le long terme – une ressource de plus en plus difficile à trouver. Cette modernisation représente un gain d'efficacité majeur et une avancée vers une gestion optimisée de nos infrastructures.

#### **PRÉVISIONS 2026**

Voici les quelques projets à venir pour la municipalité :

#### **Administration :**

- Plusieurs fenêtres de la façade avant de l'Édifice Albert-Boulianne seront remplacées. Ces améliorations, financées par la TECQ – Phase 4, s'inscrivent dans le volet pour l'amélioration énergétique de nos infrastructures.

#### **Hygiène du milieu :**

- Poursuites des travaux en lien avec le traitement des eaux usées et la finalité de la conception de plans et devis. Des coûts s'élevant à plus de 600 000\$ sont prévus en 2026. Le tout financé par la TECQ 2024-2028 et par PRIMEAU 2023.
- Fin des travaux de mise à niveau des postes de chloration par le remplacement d'une valve de contrôle au poste de la Rivière-aux-Canards. Plus ou moins 10 000\$ sont prévus à cet effet.

#### **Aménagement, développement et urbanisme**

- Nouveau projet en lien avec le développement résidentiel totalisant 78 000 \$ et financé avec l'aide du Fonds de vitalisation ruralité région de la MRC de Charlevoix-Est pour une stratégie marketing de mise en marché des futurs terrains situés sur le lot 6 487 736.

#### **Loisirs et culture :**

- L'aménagement d'un terrain de pickleball sur l'ancienne dalle de tennis sera réalisé grâce à la contribution financière du Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activités physiques et de plein air. Une subvention de 9 750 \$ a été accordée pour un projet dont le coût total s'élève à 13 000 \$.

#### **Sécurité publique :**

- La génératrice de seconde main installée à la salle Henri-Paul-Chamberland, et destinée à alimenter le centre en cas de sinistre, est tombée en panne au début de l'année 2025. Le comité municipal de sécurité civile, composé de plusieurs partenaires clés, s'est penché sur la question et a recommandé au conseil municipal de relocaliser le centre

d'hébergement à l'Édifice Albert-Boulianne. Cette relocalisation permettra également d'alimenter le centre de coordination afin qu'il demeure opérationnel en tout temps.

Le projet est estimé à 10 695 \$ et bénéficie d'une aide financière octroyée dans le cadre du programme de préparation des municipalités aux sinistres.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES

2026

2025

<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	340 754 \$	348 316 \$
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	97 782 \$	90 812 \$
<b>TRANSPORT</b>	104 979 \$	116 934 \$
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>	144 067 \$	130 343 \$
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>	56 691 \$	52 554 \$
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	9 565 \$	7 630 \$
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>	4 535 \$	1 800 \$
<b>AFFECTATIONS</b>	15 348 \$	5 527 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES :</b>	<b>773 721 \$</b>	753 916 \$

### REVENUS

2026

2025

<b>TAXES</b>	564 031 \$	535 913 \$
<b>COMPENSATION</b>	68 783 \$	71 845 \$
<b>TRANSFERT</b>	103 085 \$	100 047 \$
<b>SERVICES RENDUS</b>	18 150 \$	18 160 \$
<b>IMPOSITION DE DROIT</b>	9 160 \$	8 100 \$
<b>INTÉRÊTS</b>	4 500 \$	5 500 \$
<b>AMENDE ET PÉNALITÉ</b>	500 \$	500
<b>Surplus affectés-non affectés/réserves/fonds</b>	5 100 \$	14 000 \$
<b>TOTAL DES REVENUS :</b>	<b>773 721 \$</b>	753 916 \$

### Tarif de compensation pour les taxes de service- Housse importante

Les tarifs de compensation pour la gestion des matières résiduelles *sont fixés selon le tableau de la quote-part 2026 de la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est (MRC)*.

## Comparatifs Matières résiduelles

	2025	2026	2025	2026
Ordinaire	252,08 \$	286,12 \$	Station service	403,32 \$ 1 263,35 \$
Saisonnier(Chalets)	163,85 \$	171,67 \$	Épicerie	2 470,36 \$ 3 680,29 \$
Hotel + salle	453,74 \$	1 410,68 \$	Catégorie 1	1 008,31 \$ 462,81 \$
chambre	35,29 \$	50,03 \$	Catégorie 3	
Hôtel sans salle	453,74 \$	740,84 \$	Camping	1 512,47 \$ 1 050,60 \$
Chambre	30,24 \$	32,34 \$	places	20,17 \$ 68,20 \$
Resto	499,22 \$	1 410,68 \$	Entreprise agricole	
places	22,67 \$	50,03 \$	Pourvoirie	
Maison de touriste (AIR B&B)	504,15 \$	631,84 \$	places	119,19 \$ 79,64 \$
Gîte (5 chambre et moins)	504,15 \$	622,08 \$	Centre communautaire	504,15 \$ 1 180,78 \$
Casse-croute	453,73 \$	1 050,60 \$	Hotel ville	1 008,30 \$ 1 099,89 \$
			Edif. Gouvernementaux	3 024,92 \$ 1 259,17 \$

**Tarif de compensation pour les services d'aqueduc :**

Notez qu'il n'y a aucun changement pour la compensation du service d'aqueduc pour les résidents;

Usagers	Coût	Resto	330,00 \$
Ordinaire	330,00 \$	places assises (incluant hotel AVEC salle)	5,03 \$
Hotel + salle	330,00 \$	Maison de touriste (AIR B&B)	330,00 \$
chambres (inclus gite et RB&B avec cuisine)	15,09 \$	Gite (5 chambre et moir)	330,00 \$
Hôtel sans salle	330,00 \$	Station service	330,00 \$
Chambre (inclus gite et RB&B)	10,06 \$	Épicerie	330,00 \$
		Camping	330,00 \$
		PLACES	7,55 \$
		Piscine	75,00 \$
		maison d'hébergement aux employés	330,00 \$

Pour tous les immeubles non résidentiels desservis munis d'un compteur d'eau dont la lecture est effectuée annuellement s'ajoute, en plus de la tarification fixe commerciale habituelle, une tarification par bloc progressif, ce qui signifie que le taux augmente à chaque palier de consommation, sera facturé de la façon suivante :

Un volume :

- **Jusqu'à 199 m<sup>3</sup> sera facturé** **330\$ (fixe selon le tableau ci-haut)**
- **De 200 à 399 m<sup>3</sup> sera facturé** **0.25\$/m<sup>3</sup>**
- **De 400 m<sup>3</sup> et plus sera facturé** **0.50\$/m<sup>3</sup>**

**Taux de base applicable à la catégorie des immeubles résidentiels, agricoles et forestiers**  
Le taux de base de la taxe générale foncière de la catégorie des immeubles résidentiels, agricoles, forestiers ou sur tous les terrains vagues non desservis demeure fixé à un taux de 1,33 \$ du cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation.

**Taux particulier applicable à la catégorie des immeubles non résidentiels, industriel et/ou commercial.**

Le taux de base de la taxe générale foncière de la catégorie des immeubles non résidentiels, industriel et/ou commercial demeure fixé à un taux de 1,50 \$ du cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation.

**Taux particulier applicable à la catégorie des terrains vagues desservis**

Le taux particulier de la taxe générale foncière de la catégorie des terrains vagues desservis est fixé à 1,90 \$ du cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation et cette taxe est prélevée annuellement sur tout terrain vague desservies

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

PROJETS	2026		2027		2028	
	Prévisions	Détails	Prévisions	Détails	Prévisions	Détails
Rénovation Édifice Albert-Boulianne	Dépenses	44 265 \$ Fenêtre et portes à l'avenir	Dépenses	44 265 \$ Fenêtre et portes à l'avenir	Dépenses	44 265 \$ Fenêtre et portes à l'avenir
Équipement municipal	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale
Administration	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement
Retirer la fumaise à l'huile	Dépenses	23 500 \$ Renouvellement des enseignes	Dépenses	23 500 \$ Renouvellement des enseignes	Dépenses	23 500 \$ Renouvellement des enseignes
Hygiène	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale
Traitement des eaux usées	Dépenses	62 000 \$ Surveillance de chantier et début des travaux	Dépenses	62 000 \$ Surveillance de chantier et début des travaux	Dépenses	62 000 \$ Surveillance de chantier et début des travaux
Mise à niveau des postes de chloration et infrastructures d'eau potable et d'égout	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale
Aménagement et développement	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement
Aménagement et développement résidentiel	Dépenses	36 100 \$ Développement résidentiel (aménagement et marketing)	Dépenses	36 100 \$ Développement résidentiel (aménagement et marketing)	Dépenses	36 100 \$ Développement résidentiel (aménagement et marketing)
Loisirs et cultures	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale
Salle Henri-Paul-Chamberland	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement
Sécurité publique	Dépenses	13 000 \$ Aménagement d'un terrain de pickleball	Dépenses	13 000 \$ Aménagement d'un terrain de pickleball	Dépenses	13 000 \$ Aménagement d'un terrain de pickleball
Voirie	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale
Continuité des sentiers pédestres	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement
Acquisition d'équipement en matière de sécurité civile	Dépenses	10 675 \$ Acquisition d'une génératrice portative et configuration d'un panneau électrique pour son branchement	Dépenses	10 675 \$ Acquisition d'une génératrice portative et configuration d'un panneau électrique pour son branchement	Dépenses	10 675 \$ Acquisition d'une génératrice portative et configuration d'un panneau électrique pour son branchement
Revenus	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale	Contribution municipale
	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement
	Dépenses	757 540 \$	Dépenses	757 540 \$	Dépenses	757 540 \$
	Contribution municipale	(34 525) \$	Contribution municipale	(34 525) \$	Contribution municipale	(34 525) \$
	Financement	(723 015) \$	Financement	(723 015) \$	Financement	(723 015) \$
	Revenus	(757 540) \$	Revenus	(757 540) \$	Revenus	(757 540) \$

Donné à Baie-Sainte-Catherine le 16<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2025.

Mariève Bouchard

Mariève Bouchard  
Directrice générale/Greffière-trésorière



